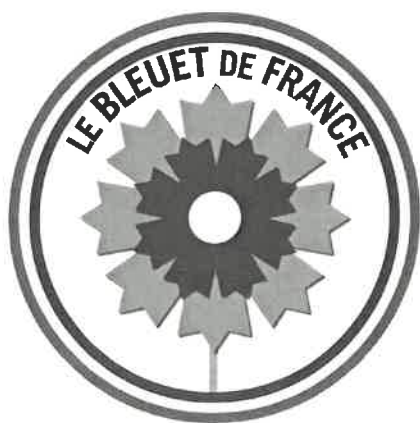

COMMUNE DE SAINT-LEGER-LA-MONTAGNE
(Haute-Vienne)

AVIS DU MAIRE

Le Maire de la Commune à l'honneur de convier ses administrés à la cérémonie commémorative du 11 NOVEMBRE qui se tiendra aux Monuments aux Morts le :

MARDI 11 NOVEMBRE 2025 A 10 HEURES

Après le dépôt d'une gerbe, la collecte pour les Bleuets de France, un vin d'honneur sera servi à l'Auberge des Trois Clochers.



A Saint Léger la Montagne, le 3 novembre 2025

Le Maire, Pour le Maire
l'Adjoint délégué,

Gisèle JOUANNETAUD

